

FRE



Note d'orientation

Janvier 2023

Series: PB01/2023



VOIE VERS UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE TOUT INCLUS DANS LE RÉGION SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

Préserver l'avenir de nos ressources marines et de nos moyens de subsistance

L'objectif de cette note d'orientation est de souligner l'importance d'une économie bleue durable (SBE) inclusive dans la région du sud-ouest de l'océan Indien. Les pays du SWIO élaborent actuellement leurs plans SBE et cette note d'orientation serait utile. Cette note d'orientation est particulièrement utile au gouvernement et aux agences de développement qui souhaitent investir dans une économie bleue durable et donner aux communautés côtières les moyens d'exploiter le potentiel de l'économie bleue pour une prospérité et des aspirations partagées. Le concept d'économie bleue durable vise essentiellement à promouvoir la croissance socio-économique, l'inclusivité, l'amélioration des moyens de subsistance tout en assurant la durabilité des écosystèmes aquatiques et marins et des ressources qui s'y trouvent en vue d'atteindre la prospérité à long terme.

RÉSUMÉ

Les moyens de subsistance des communautés côtières de la région SWIO dépendent largement de la santé des océans et de l'utilisation et de la gestion durables des ressources océaniques. Les ressources marines jouent un rôle important en contribuant aux moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés côtières du SWIO. Malgré cette contribution importante, ces ressources sont confrontées à diverses menaces et risques, à savoir la surpêche et la pêche illégale entraînant le déclin des stocks de poissons et la destruction des habitats critiques pour les poissons. Cette situation a été aggravée par le changement climatique et la pollution des océans (y compris la pollution par les plastiques). Une pression supplémentaire des gouvernements pour une croissance exponentielle des économies dans les ressources océaniques telles que l'exploitation minière et d'autres industries extractives telles que le pétrole et le gaz ainsi que le développement de l'agriculture et des infrastructures à grande échelle,

L'avenir des communautés côtières du SWIO face au développement de l'économie bleue dépend en grande partie de la volonté politique des gouvernements du SWIO d'adopter et de mettre en œuvre collectivement des stratégies et des politiques qui soutiennent une économie bleue durable tout en préservant les droits, les moyens de subsistance et le bien-être des communautés côtières.



INTRODUCTION

L'économie bleue a été largement considérée comme un cadre organisationnel qui soutient les politiques et programmes de développement, de gestion des ressources et de préservation de la santé des océans. L'économie bleue durable contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), plus précisément l'objectif 14 de l'ODD sur l'exploitation durable des ressources sous-marines, l'objectif 2 de l'ODD sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'élimination de la faim, tous axés sur la réalisation de l'objectif 1 de l'ODD sur l'élimination de la pauvreté. L'environnement sur les ressources naturelles marines et intérieures.¹ Les principaux moteurs de l'économie bleue sont de créer de la richesse et du développement socio-économique dans l'environnement maritime tout en envisageant une utilisation durable des ressources marines qui s'y trouvent sur le long terme. L'économie bleue durable (SBE) cherche donc à promouvoir la prospérité partagée, l'inclusion sociale et l'amélioration des moyens de subsistance grâce à un cadre politique d'approche multisectorielle tout en

L'Agenda 2063 de l'Union africaine reconnaît l'économie bleue comme une frontière de croissance durable pour la transformation du potentiel socio-économique des continents et la création d'emplois. Le lancement du Manuel des politiques de l'économie bleue de l'Afrique en 2016 par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) démontre l'engagement et le soutien de l'Union africaine au cadre de l'économie bleue. En 2019, l'Union africaine a élaboré la Stratégie africaine de l'économie bleue afin de fournir un cadre stratégique pour l'exploitation et le développement des eaux intérieures et des ressources marines.



La région du sud-ouest de l'océan Indien (SWIO) a un long littoral comprenant les États insulaires qui abritent plus de 100 millions d'habitants vivant dans les 10 km des bandes côtières⁴ dont la majorité dépend largement des ressources marines pour ses moyens de subsistance et sa sécurité alimentaire. L'océan Indien occidental est évalué à environ 333,8 milliards de dollars américains et reste en outre un important point chaud de la biodiversité avec plus de 11257 espèces marines, dont 13% sont endémiques à la région SWIO. Avec un potentiel économique aussi élevé et une riche biodiversité, la région SWIO devrait rester une zone focale pour le développement de l'économie bleue.



Cependant, alors que le concept d'économie bleue reste prometteur pour soutenir la croissance des économies, des questions se posent sur le placement et la capacité des communautés telles que les pêcheurs artisanaux et les parties prenantes à exploiter de manière durable et optimale les ressources marines naturelles compte tenu de la nature diversifiée et économiquement compétitive du secteur de l'économie bleue.

ÉCONOMIE BLEUE DURABLE

La Banque mondiale affirme que le « concept d'économie bleue » favorise la croissance économique, l'inclusion sociale et la préservation ou l'amélioration des moyens de subsistance tout en garantissant la durabilité environnementale des océans et des zones côtières (Banque mondiale 2017).

Le Fonds mondial pour la nature (WWF), du point de vue de la conservation et du développement, considère l'économie bleue durable comme une économie marine qui offre des avantages sociaux et économiques aux générations actuelles et futures. L'économie bleue durable vise à restaurer, protéger et maintenir la diversité, la productivité et la résilience des écosystèmes marins, basée sur les technologies propres, les énergies renouvelables et les flux circulaires de matériaux.

Ces points de vue sur l'économie bleue durable présentés dans cette note d'orientation s'alignent sur les résultats de la Conférence internationale sur l'économie bleue durable qui s'est tenue à Nairobi (2018), avec la reconnaissance du rôle crucial des organisations de la société civile (OSC) et des acteurs non étatiques (ANE.) dans l'espace de l'économie bleue durable.

Alors qu'il n'existe pas de définition convenue de l'économie bleue durable, le concept vise à promouvoir l'utilisation et la gestion durables des ressources marines, la croissance socio-économique, l'amélioration des moyens de subsistance et l'inclusivité en vue d'atteindre la prospérité à long terme. Ceci est conforme aux objectifs et aux aspirations de SWIOTUNA et de ses partenaires.

L'ÉCONOMIE BLEUE DURABLE EN DANGER

Le potentiel de croissance de l'économie bleue est limité par une série de risques et de défis. Malgré les écosystèmes côtiers et marins relativement intacts de l'océan Indien occidental, les signes de détresse se multiplient dans de nombreuses parties de la région. Les principaux risques socio-économiques et environnementaux suivants pour la réalisation d'une économie bleue durable dans la région SWIO :



Compréhension limitée du SBE et de son importance:

la société civile n'a pas clairement compris le concept d'économie bleue durable, ce qui constitue un obstacle à un engagement et à une participation efficaces dans la planification, la croissance et le développement des SBE.



Épuisement des stocks de poissons et dégradation de l'habitat marin:

la surpêche principalement due à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), à la destruction d'habitats critiques et à l'utilisation d'engins de pêche illégaux. C'est une menace pour la durabilité des ressources marines, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés.



Mauvaise gouvernance des océans:

La plupart des pays du SOOI n'ont pas développé et mis en œuvre de politiques et de stratégies SBE. Il manque également une approche et un cadre harmonisés pour promouvoir le développement des SBE par les pays du SWIO. Cela sape la collaboration et la prise de décision collective des gouvernements régionaux.



Absence de cadre décisionnel SBE inclusif et collectif:

L'absence d'un cadre structuré par les gouvernements SWIO pour inclure la société civile dans l'espace de décision et d'élaboration des politiques SBE aux niveaux national et régional risque l'exclusion de la voix de la communauté dans la prise de décision SBE. Le manque d'inclusivité dans la SBE a marginalisé les communautés côtières de la région et, par conséquent, l'accès aux ressources marines, y compris la pêche, a été injuste et inéquitable.



Manque de soutien substantiel à la recherche SBE:

les gouvernements du SWIO n'ont pas suffisamment soutenu et promu la recherche collaborative pour éclairer les politiques et les décisions faire sur l'espace SBE. Le financement et la mise en réseau sont limités aux niveaux national et régional.



Absence de données SBE:

le manque de données fiables sur la SBE aux niveaux national et régional décourage les opportunités de prise de décision éclairée sur la SBE, les négociations pour un accès et une gestion durables des pêches.



Changement climatique:

le changement climatique reste une grande menace pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés côtières. Les communautés côtières ne comprennent pas clairement comment le changement climatique est lié à leurs ressources marines et comment elles peuvent atténuer le changement climatique.



Pollution plastique:

en plus de mettre en danger la vie humaine et marine, la pollution plastique peut altérer les habitats et les processus naturels, ce qui peut réduire la productivité, la résilience et la capacité d'adaptation des écosystèmes au changement climatique.



Absence de planification intégrée:

l'absence d'un cadre de planification régionale et d'une volonté de collaboration régionale en matière de SBE a conduit les pays du SOIO à entreprendre la planification de la SBE a un niveau national.



Pas de mécanisme de financement inclusif:

Les petites entreprises de la chaîne de valeur des ressources marines, y compris la pêche, ne disposent d'aucun mécanisme de financement dans les mécanismes de financement traditionnels.

ACCÉLÉRER UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE DANS LA RÉGION DU SOIO

Avec l'adoption actuelle de l'économie bleue durable par les gouvernements de la région SWIO, il est évident qu'il y a une pression croissante sur les ressources océaniques pour assurer la croissance des économies, garantir la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des générations futures. L'exploitation des ressources océaniques nécessitera donc des garanties pour un juste équilibre entre la croissance des économies, les moyens de subsistance, la protection de la biodiversité, l'amélioration de la santé des écosystèmes océaniques, la résilience face au changement climatique et d'autres problèmes émergents tels que la pollution plastique, l'acidification et

l'eutrophisation. Les OSC et les communautés locales sont essentielles pour soutenir une transition vers une SBE alignée sur les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'UA, la Stratégie africaine de l'économie bleue et la protection de 30 % des océans d'ici 2030 (Agenda 30x30).

La déclaration de 2015 de l'Océan Indienne Rim Association (IORA) à Maurice sur l'économie bleue et la Conférence internationale sur l'économie bleue durable (2018) reconnaissent la nécessité d'améliorer les structures de gouvernance afin de préserver les ressources océaniques pour les générations futures.



RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

La transition vers une économie bleue durable dans la région SWIO nécessitera un changement de paradigme du Business As Usuel (BAU) à une approche globale où les actifs océaniques

comme gérés de manière durable tout en tenant compte des acteurs clés, y compris les OSC. Les acteurs non étatiques (ANE) et les organisations de la société civile (OSC) de la région SWIO ont identifié les domaines politiques suivants comme faisant partie intégrante du soutien et de l'accélération de la croissance de l'économie bleue durable dans la région. Ces recommandations sont éclairées par diverses études et consultations d'OSC, y compris l'étude commandée par le WWF Madagascar sur l'évaluation des fondements d'une économie bleue durable dans la région SWIO, et l'atelier sur la politique SBE des OSC qui s'est tenu à Dar Es Salaam les 19-20e Octobre 2022.



1. Élaborer et adopter des politiques, des stratégies et des plans SBE : nécessité de combler les lacunes du cadre politique, juridique et réglementaire en vue d'améliorer la gouvernance des océans aux niveaux national et régional.

2. Promouvoir les partenariats SBE nationaux et régionaux:

les gouvernements du SWIO doivent établir des partenariats aux niveaux national et régional avec le secteur privé et d'autres ANE pour sensibiliser, éduquer les communautés, les OSC et d'autres acteurs sur le SBE. Cela créera une meilleure compréhension du concept d'économie bleue durable parmi les communautés locales et les autres agences concernées, d'où une meilleure appropriation et gestion de la gestion des ressources marines dans une approche collective.



3. Établir un cadre structuré pour l'engagement des OSC sur les questions SBE:

effort délibéré des gouvernements pour soutenir et créer un espace pour la représentation des réseaux nationaux et régionaux d'acteurs non étatiques dans les processus et cadres de prise de décision.



4. Accès juste et équitable aux ressources maritimes, y compris la pêche:

la nécessité d'un environnement propice pour que les communautés bénéficient de l'économie bleue durable et préservent leurs moyens de subsistance. L'utilisation et l'exploitation compétitives et concurrentes des ressources océaniques, y compris les ressources extractives telles que le pétrole et le gaz, si elles ne sont pas étroitement surveillées, rendent les communautés côtières plus vulnérables avec des avantages limités. L'accès et l'utilisation des ressources marines doivent être justes et équitables pour tous les acteurs du secteur maritime.



5. Sauvegarde des stocks de poissons, des habitats critiques et des moyens de subsistance des communautés dans le SWIO:

développer et soutenir en collaboration un système et une infrastructure de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS) solides et efficaces pour les eaux proches et hauturières afin de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Une autre approche innovante et technologique pour améliorer la collecte et le suivi des données à faible coût est nécessaire pour la gestion des connaissances et la prise de décision éclairée.



6. Recherche et innovation: améliorer et soutenir la recherche marine scientifique collaborative et l'innovation dans la région SWIO, tout en intégrant la science et les connaissances autochtones dans la gestion, la gouvernance et le suivi de la SBE. agement, governance and monitoring.



7. Intégration des données régionales: il est urgent d'harmoniser la collecte et l'analyse des données pour permettre le partage et l'analyse des données régionales. Cela soutiendra le développement de stratégies et de politiques régionales de gestion de la gouvernance des océans pour une prospérité partagée dans la région du SOOI.



8. Financer la transition vers une SBE tout

compris: aider les communautés et les OSC à passer efficacement de l'utilisation habituelle des ressources océaniques à une économie bleue durable grâce à un mécanisme de financement innovant et à des approches d'incubation qui fonctionnent pour les communautés côtières et les grandes industries.



9. SBE Renforcement et développement des

capacités: un besoin de renforcer les capacités des communautés et des acteurs non étatiques aux niveaux national et régional pour s'engager et défendre efficacement le développement et la planification de l'économie bleue durable aux niveaux national, régional et international. L'apprentissage par l'expérience d'autres pays offre une bonne occasion d'innover et d'adopter les meilleures pratiques



PROCHAINES ÉTAPES ET VOIE À SUIVRE

Il est évident que le rôle des organisations de la société civile (OSC) et des communautés locales a été reconnu comme important dans la réalisation d'une économie bleue durable, cependant, les actions suivantes sont primordiales pour soutenir le processus, à savoir :

- Les gouvernements du SWIO prennent des mesures urgentes et mettent en place un cadre structuré et inclusif pour le dialogue politique et le développement durable de l'économie bleue, tout en accordant une attention et une considération particulières à la participation effective des communautés locales et des OSCs.
- Les gouvernements du SWIO devraient promulguer des politiques et des législations pertinentes qui enracinent et intègrent les communautés locales et les OSC à tous les niveaux de la gouvernance des océans.
- Plus de formation sur mesure est nécessaire pour couvrir l'éventail des opportunités océaniques potentiellement disponibles pour les communautés côtières.
- Les États de l'aire de répartition du SWIO devraient donner la priorité et accélérer le développement de manière participative et inclusive des stratégies SBE et des plans spatiaux marins.

- Les gouvernements du SWIO devraient identifier et documenter les opportunités existantes dans les secteurs de l'économie bleue en vue de les mettre à l'échelle avec les communautés côtières. Travailler en étroite collaboration avec les principales institutions de prêt pour faciliter l'accès au financement et au soutien technique des communautés côtières dans la mise en œuvre des entreprises communautaires SBE.



RECONNAISSANCE

La production de cette note d'orientation a été soutenue et financée par WWF Madagascar à travers le South West Indian Tuna Forum (SWIOTUNA). Merci au Dr Edward Kimakwa et John Kareko d'avoir préparé ce document avec la contribution des résultats de l'atelier régional qui s'est tenu à Dar Es Salaam les 19 et 20 octobre 2022. Le Secrétariat SWIOTUNA dirigé par Doreen Simiyu a coordonné la rédaction et production de cette note d'orientation.

LES RÉFÉRENCES

1. La Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (WDI). Disponible sur : <https://data.worldbank.org/products/wdi>
2. Union africaine. 2015. Agenda 2063. Document cadre. Addis Ababa. Ethiopie. 174 p.
3. Commission économique pour l'Afrique. 2016. L'économie bleue de l'Afrique : un manuel de politiques. Commission des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA). Addis Ababa. Ethiopie.
4. RÉSOUDRE et MAINTENIR LA VALEUR. 2022. Évaluer les fondements d'une économie bleue durable dans le sud-ouest de l'océan Indien : rapport de consultation du WWF Madagascar. 150 p.
5. Obura, D. et al. 2017. Relancer l'économie de l'océan Indien occidental : Actions pour un avenir durable : WWF International, Gland, Suisse. 64 p.
6. PNUE-Convention de Nairobi et WIOMSA. 2015. Rapport régional sur l'état de la côte : océan Indien occidental. PNUE et WIOMSA, Nairobi, Kenya. 546 p.

7. Banque mondiale. 2017. Le potentiel de l'économie bleue : accroître les avantages à long terme de l'utilisation durable des ressources marines pour les petits États insulaires en développement et les pays côtiers les moins avancés, www.worldbank.org, consulté le 18.11.2022.
8. WWF.2018. Principes pour une économie bleue durable. 6pp.
9. Le Gouvernement du Kenya. 2018. Faire progresser l'économie bleue durable mondiale.Nairobi, Kenya. 25 p.
10. Indian Ocean Rim Association, « Mauritius Declaration on Blue Economy », 2015. Disponiblesur : <http://www.iora.int/media/8216/iora-mauritiusdeclaration-on-blueeconomy.pdf>.
11. UA-IBAR.2019. Stratégie de l'économie bleue en Afrique. Nairobi, Kenya. 33 p.

Citation:

©Copyright SWIOTUNA 2023. Cette note politique peut être citée comme suit ;
SWIOTUNA. 2022. Tirerparti de l'économie bleue pour une croissance durable et inclusive et un développement socio- économique dans la région du sud-ouest de l'océan Indien (SWIO), Mombasa, Kenya.

Clause de non-responsabilité:

Les opinions exprimées dans ce document sont destinées aux auteurs et ne représentent pas nécessairement uneapprobation par le WWF et SWIOTUNA.





Informations Complémentaires:

Secrétariat SWIOTUNA - Bureau de Nairobi :

P.O. Box 7668-00508, Nairobi. Tel: +254 720 575050
Dannys Court, Mombasa Road, Hse No. B13, Nairobi Secrétariat

SWIOTUNA - Bureau de Mombasa:

P.O. Box 85148-80100, GPO, Mombasa
Bububu Estate, Off Mtongwe Road, Likoni, Hse No. D83, Mombasa
Website: <https://www.swiotuuna.org/>
Email: info@swiotuuna.org / swiotuuna@gmail.com

Poignées de médias sociaux:



South West Indian Ocean Tuna Forum -Swiotuna



@swiotuna